COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

VISITE PREFECTORALE



Le 11 mai dernier, Monsieur Etienne Desplanques, Préfet de la Corrèze a visité la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche avec Monsieur Philippe Laycuras, Sous-Préfet de Brive. Le Préfet a découvert les projets en cours sur la commune. La visite s'est déroulée en trois étapes.

Etape N°1 – Réhabilitation des Gravières à Bernou

Le site des Gravières est un site industriel orphelin. En effet, l'extraction des Gravières s'est interrompue il y a plusieurs dizaines d'années. Il est aujourd'hui laissé à l'abandon. Une entreprise locale a l'ambition de le réhabiliter, de le renaturer et lui redonner la vocation agricole qu'il avait dans les années 50. Le Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche, Alain Lapacherie soutient cette idée de valorisation. Le Préfet a relevé l'originalité de cette initiative qui a déjà fait l'objet d'études préalables. Le dossier s'inscrit désormais dans un processus d'instruction et d'autorisation que le Préfet signera dès qu'il aura toutes les données en main.

CONTACTS PRESSE:

Etape N°2 – Visite du chantier de l'école du bourg

Le Préfet s'est intéressé aux travaux en cours sur l'école du bourg dont l'objet est de requalifier le bâtiment du point de vue thermique. L'Etat est le premier financeur avec 555 000 euros (suivent le Département et l'Agglo de Brive) pour un total de travaux de 3,5 millions d'euros. Si le projet de restructuration de l'école a bénéficié de deux dispositifs d'aides de l'Etat (DETR et DSIL), le Préfet a encouragé les élus à poursuivre dans cette voie, en évoquant la question de l'école de Bernou, pour laquelle le Maire a indiqué qu'il avait déjà réfléchit à son principe.

Etape N°3 – Présentation du Programme d'Aménagement des espaces publics du Bourg

Ce projet est en cours d'études. Il succèdera à l'intervention sur l'école du bourg et a pour objet de moderniser les espaces publics en modifiant les principes d'aménagement. C'est-à-dire en introduisant une végétalisation marquée pour donner un confort d'été. Parmi les travaux à envisager, il est question de rouvrir le ruisseau de Saint-Pantaléon-de-Larche qui a été busé. La commune a candidaté au nouveau dispositif de l'Etat le « fond vert ». Le Préfet, après avoir entendu les explications et vu la projection des aménagements envisagés, a invité les élus à le concevoir en différentes tranches. Il s'est dit prêt à réexaminé ce projet, non seulement au titre du fond vert dont l'Etat à la maîtrise, tant au niveau départemental que régional, mais en associant l'agence de l'eau Adour-Garonne, qui peut intervenir sur ce qui est désimperméabilisation.

Pour conclure cette journée de travail, Alain Lapacherie Le Maire avait invité deux chefs d'entreprise de la commune pour décrire devant le Préfet, les difficultés auxquelles ils sont confrontés du fait du renchérissement général de leurs charges et, en particulier des charges d'énergie.